



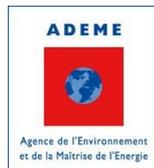
# Double sens cyclable

## Déploiement en Ouest Cornouaille

Visite terrain Douarnenez, 21 juillet 2020  
Un concentré des cas de figures récurrents en Ouest Cornouaille

VEL-OC – Coordination schéma vélo Ouest Cornouaille

UNION EUROPÉENNE  
UNANIEZH EUROPA



Projet réalisé avec le soutien technique et financier de l'ADEME dans le cadre du programme CEE AVELO



L'Europe s'engage  
en Bretagne

Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural :  
l'Europe investit dans les zones rurales

# Visite technique

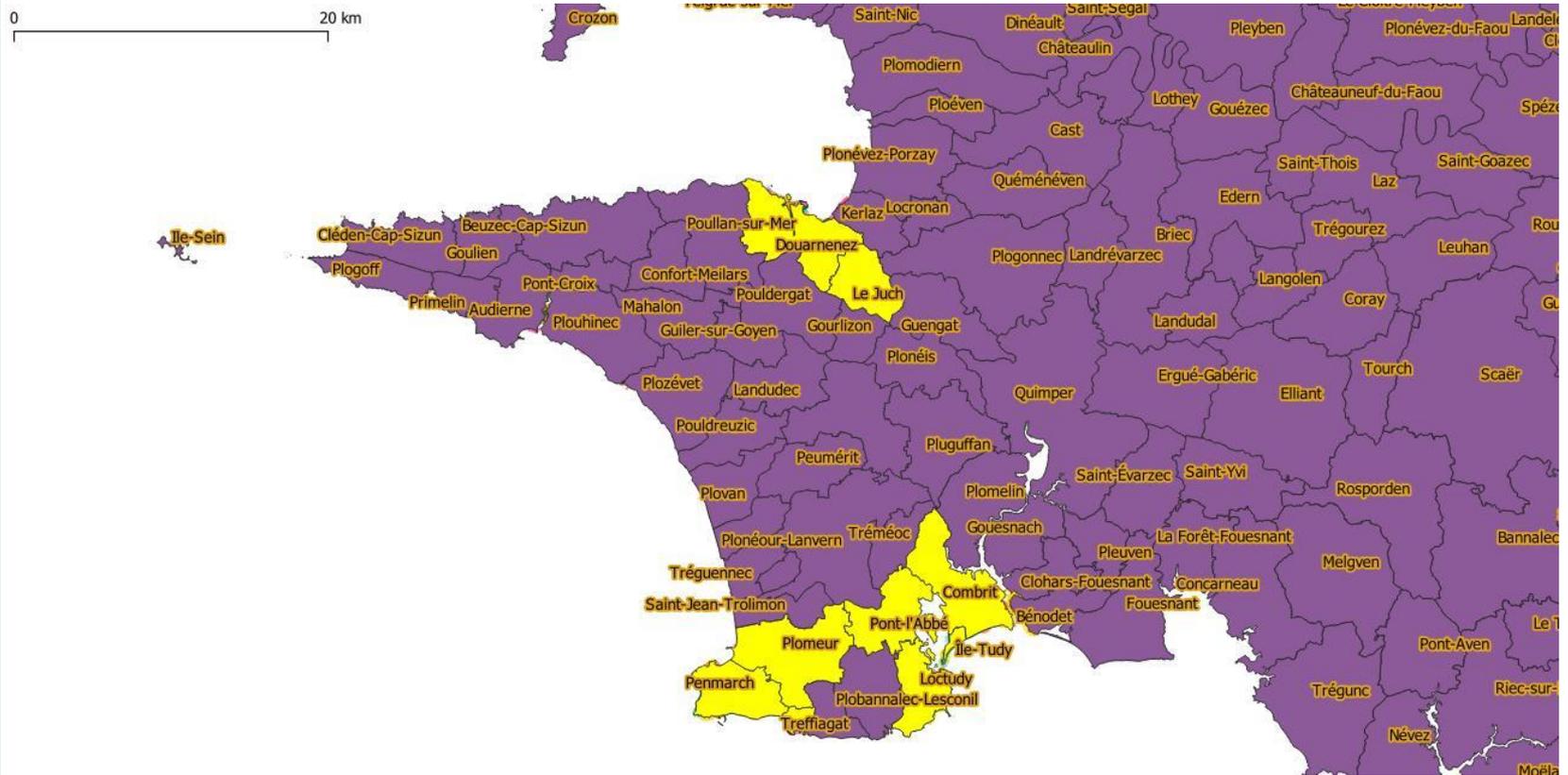
**08h45 – 09h15 :**                    **Présentation synthétique du schéma vélo**

**09h30 – 11h00 (environ) :**   **Visite terrain**

**11h00 (environ) – 12h45 :**   **Echange en salle**

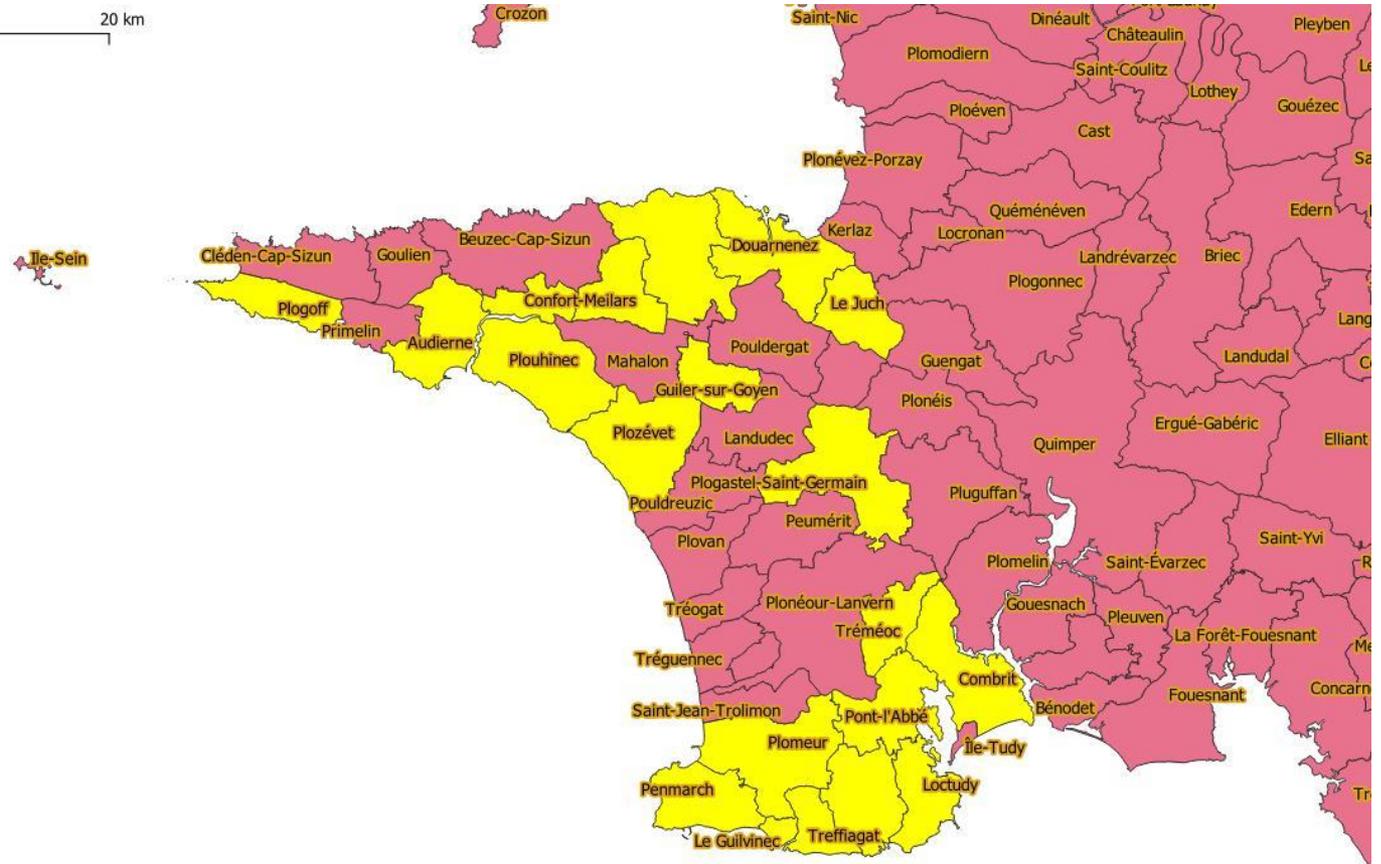
# LA SITUATION DE DÉPART EN OUEST CORNOUAILLE

# Communes dotées de rues en double sens cyclable limitées à $\leq 30$ km/h (2018)

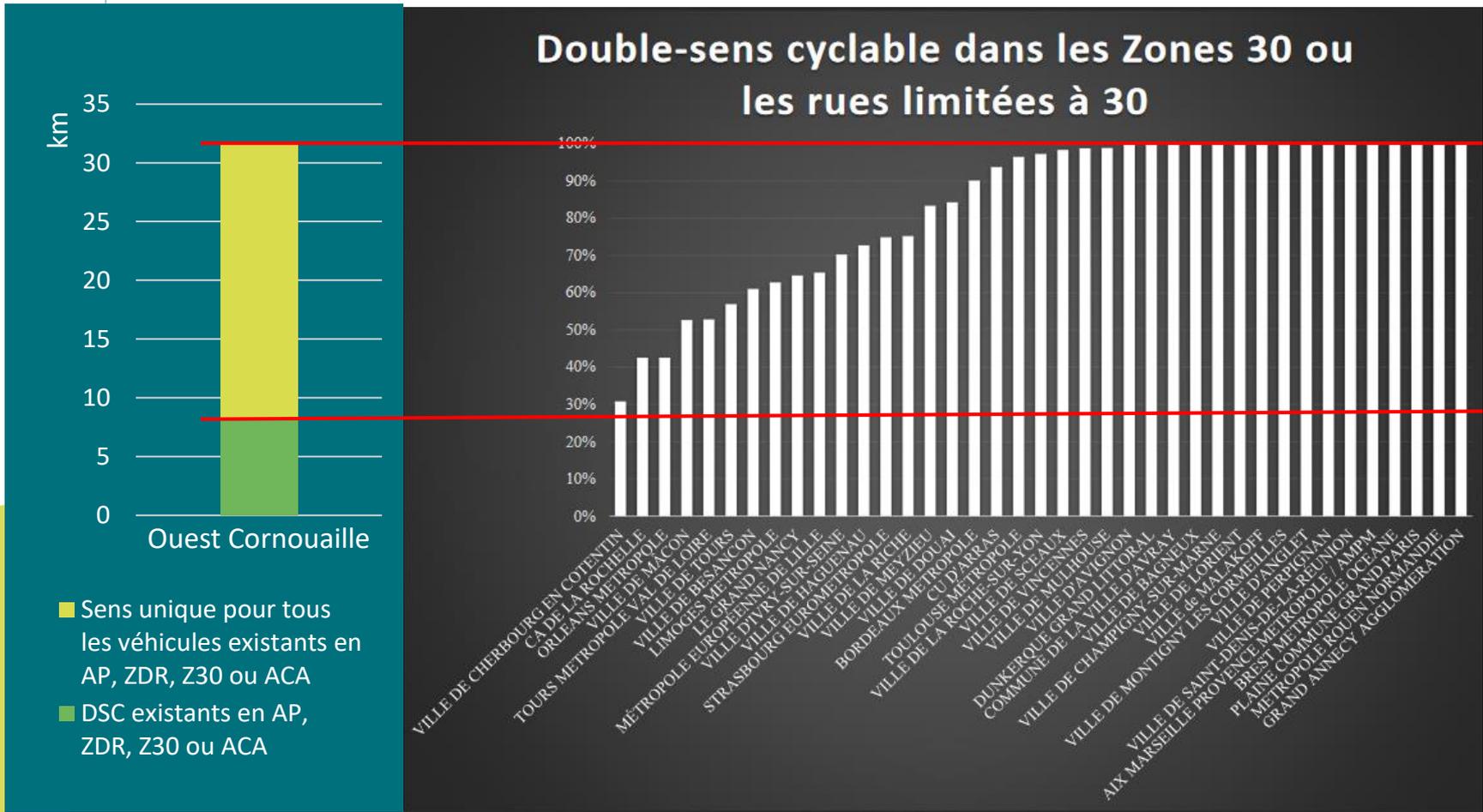


# Communes dotées de rues en sens unique limitées à $\leq 30$ km/h (2018)

0 20 km



# Mise en perspective de la situation (2018)



Source : Etat des lieux, schéma directeur vélo 2018

Source : Jouannot : Observatoire des mobilités actives 2019

# COMMENT ALLER PLUS LOIN ?



# Un aménagement dangereux ?

⇒ la ville de Paris a réalisé un bilan en 2012 de son expérience sur les DSC qui s'avère favorable...

. une forte hausse de la fréquentation des voies par les cycles mais pas plus d'accidents, voire même une baisse

. une baisse sensible de la vitesse des véhicules motorisés (6 à 7 km/h) ou sans évolution significative

période	année	Avant/après l'application de la mesure	Nombre d'accidents	Nombre de blessés légers	Nombre de blessés graves
1	1 <sup>er</sup> /09/2007 à 31/08/2008	Avant	30	25 cyclistes 5 piétons	2 cyclistes -
2	1 <sup>er</sup> /09/2008 à 31/08/2009	Avant	42	36 cyclistes 5 piétons 3 usagers 2 RM	- - -
3	1 <sup>er</sup> /09/2010 à 31/08/2011	Après	30	25 cyclistes 5 piétons 1 usagers 2 RM	- 1 piéton -

création de 185km de DSC

# 3 critères principaux : vitesse, largeur, trafic

Tableau d'aide à la décision

Statut	Trafic / jour	Largeur de chaussée (m)				
		< 2,70	2,70 - 3,50	3,50 - 4,50	4,50 - 5,00	> 5,00
Aire Piétonne		R	R	R	R	R
Zone de Rencontre		R	R	R	R/MNS	R/MNS
Section en Zone 30 <sup>(*)</sup>	< 1000	R/MNS	R/MNS	R/MNS	MNS / MS	MNS / MS
	1000 - 5000		R/MNS	MNS	MNS / MS	MNS / MS
	5000 - 8000			MNS / MS	MS	MS / S
	> 8000				MS	MS / S
Section à 50 km/h	< 1000				MS	MS / S
	1000 - 5000				MS	MS / S
	5000 - 8000				MS	S
	> 8000				MS / S	S

Pour le sens réservé aux cyclistes :

**R** rien en section courante

**MNS** marquage non séparatif  
(pictogramme vélo + flèches)

**MS** marquage séparatif de type axial  
ou bande cyclable

**S** séparateur (piste)

Il est souhaitable que la mise à double-sens cyclable s'accompagne de la mise en zone 30 de la voirie concernée au sein d'un projet plus étendu de zone de circulation apaisée.

La mise à double-sens cyclable nécessite une étude approfondie et un traitement plus conséquent.

Cas peu réalistes.

# Critères supplémentaires ?

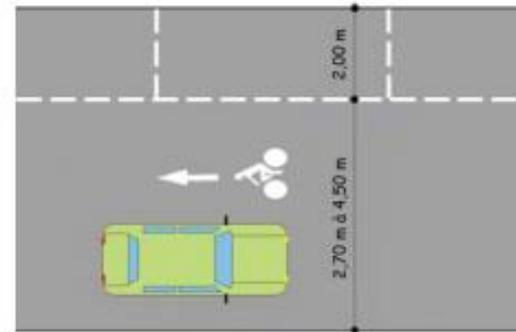
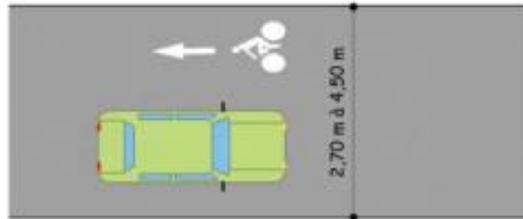
## Quelques critères de mise en oeuvre

- La largeur de la chaussée
- Le trafic
- Le stationnement
- La longueur de la section
- La sinuosité, le relief

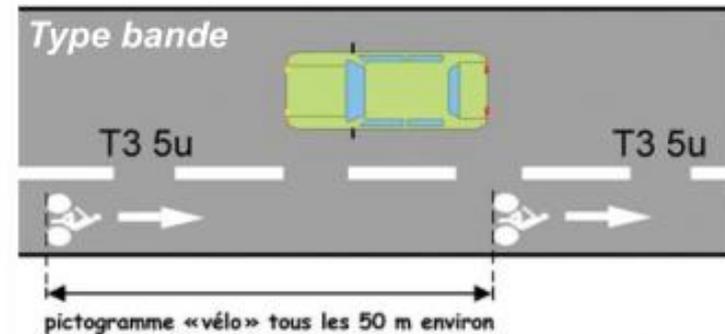
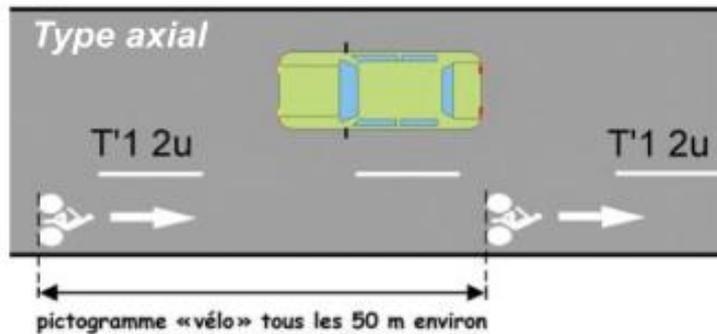


# Les principes d'aménagement en ZR et Z30

## ➔ Sens réservé avec marquage non séparatif



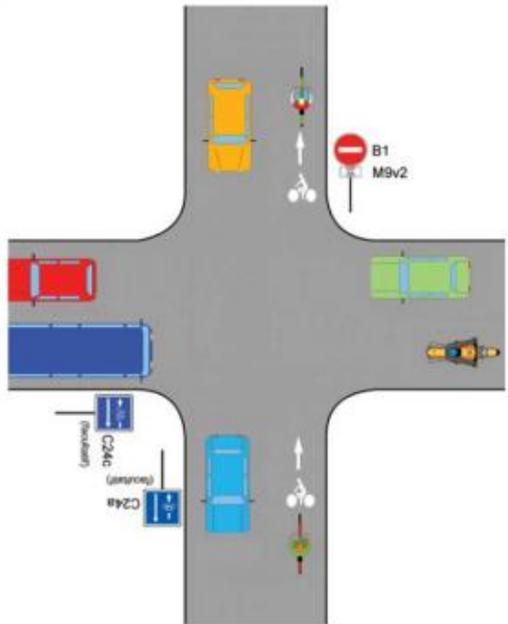
## ➔ Sens réservé vélo avec marquage séparatif



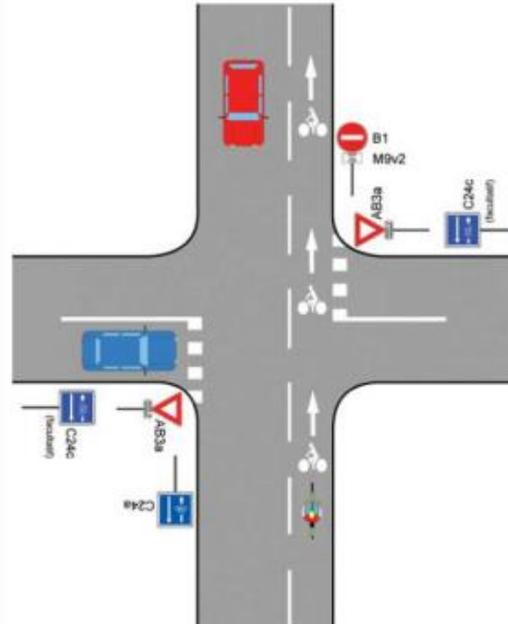


# Le traitement des intersections

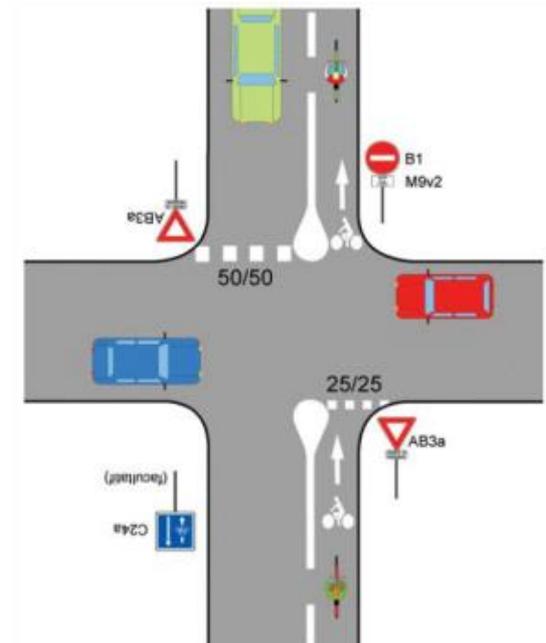
➔ de multiples aménagements sont possibles, selon les voies rencontrées et les règles de priorité à respecter



*Priorité à droite*



*Voie DSC prioritaire*

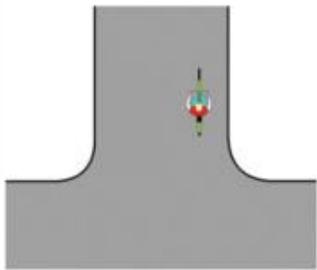


*Voie DSC non prioritaire*

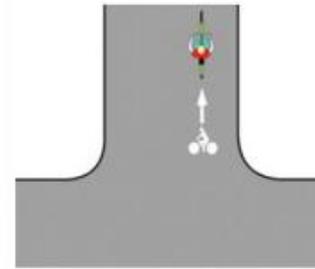


# Les extrémités de voie

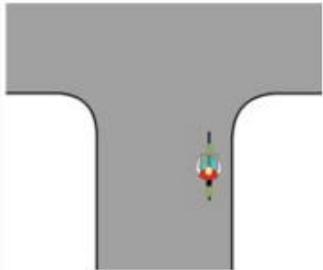
➔ des aménagements simples dans les situations simples



*absence de marquage*



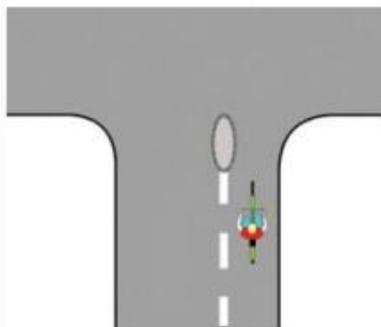
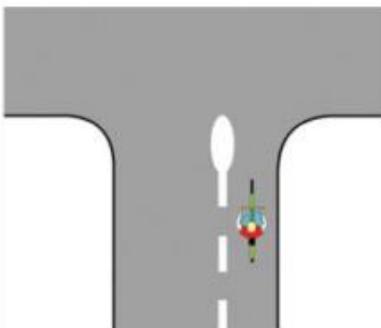
*pictogramme et flèche*





# Les extrémités de voie

➔ les entrées et sorties de voies sont à traiter avec précaution pour gérer au mieux les mouvements tournants et assurer une bonne visibilité entre usagers



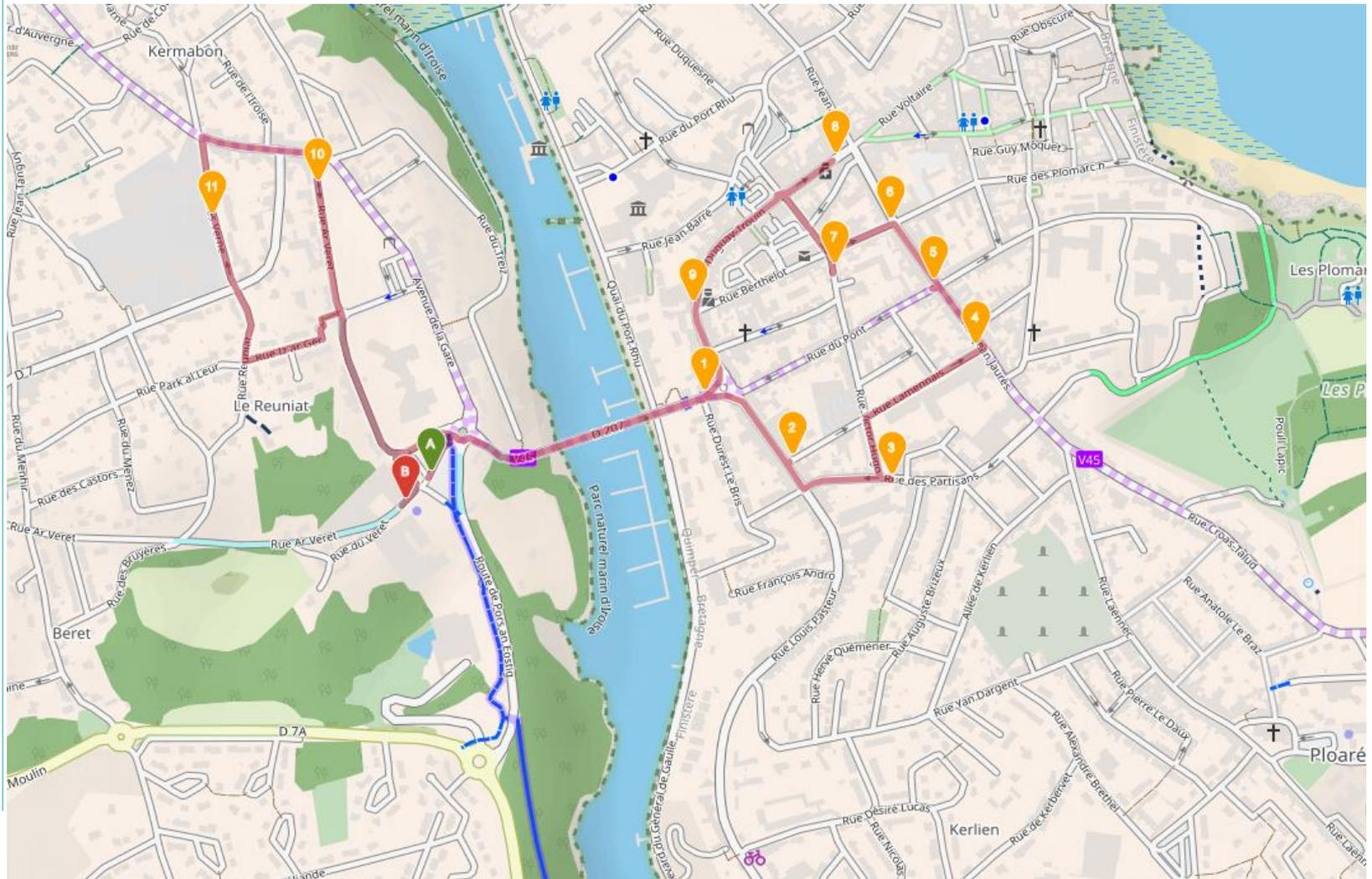
# Synthèse

	Règle générale : Autorisation du double sens cyclable	Exception : Interdiction du double sens cyclable
<b>Acte administratif</b>	L'arrêté de création de l'apaisement de circulation peut mentionner le double sens cyclable.	En plus de l'arrêté de l'apaisement de la circulation, l'interdiction du double sens cyclable doit être expressément mentionnée et motivée dans un arrêté.
<b>Panneaux à l'entrée du sens réservé aux cyclistes, panneau(x) obligatoire(s)</b>	  Références : B1 + M9V2	 Référence : B1
<b>Panneau à l'entrée pour la circulation générale, panneau facultatif, mais obligatoirement cohérent avec la signalisation dans le sens opposé</b>	 Référence : C24a	 Référence : C12

# VISITE TERRAIN DOUARNENEZ

Un concentré des cas de figures récurrents  
en Ouest Cornouaille

# Visite terrain



# Visite terrain

- 1) Rue Durest Le Bris
- 2) Rue Laménais (bas)
- 3) Rue des Partisans/Rue Victor Hugo
- 4) Rue Laménais (haut)
- 5) Rue du Pont
- 6) Rue Berthelot (haut)
- 7) Rue Victor Hugo/Rue Berthelot
- 8) Rue Duguay Trouin
- 9) Rue Berthelot (bas)
- 10) Rue Ar Veret
- 11) Rue Jules Verne

# Rue Durest Le Bris

- Situation actuelle :
  - Zone 30 ;
  - Largeur entre bordures : 3 m ;
  - Trafic journalier : indisponible ;
  - Actuellement en sens unique ;
- Particularités :
  - Carrefour en haut du pont ;
  - Pente (descente dans le sens de la circulation générale) ;





RUE PASTEUR

# Rue Lamenaïs

- Situation actuelle :
  - Zone 30 ;
  - Largeur entre bordures : 3-4,2 m  
(4,5 m à l'intersection avec la rue Louis Pasteur, > 5 m à l'intersection avec la rue Jean Jaurès, 6 m au niveau de la voie bus) ;
  - Trafic journalier : 1638 véh./jour (2014), V85 = 35 km/h\*
  - Actuellement en sens unique ;
  
- Particularités :
  - Pente (montée dans le sens de la circulation générale) ;
  - Collège et lycée professionnel ;
  - Cars scolaires.

\* Réaménagement sans modification du profil en 2017



**LD**  
Lamennais  
Douarnenez  
Lycée Professionnel  
St-Erasmus



9

**LD**  
Lamennais  
Douarnenez  
Lycée Professionnel  
St-Erasmus

- Formation initiale
  - CAP Agents Techniques en Milieu Familial et Collectif
  - Bac pro Gestion Administrative
  - Bac pro Accompagnement Soins et Services à la Personne
- Formation adulte
  - CAP Aide-soignant
  - DE Aide Soignant
  - DE Accompagnement Educatif et Social



RUE  
LANGE

Place de la  
Liberté





RUE  
LAMENNIS

Groupe Scolaire  
Lamennais  
Strollad Skolifou

Groupe Scolaire  
Lamennais  
Strollad Skolifou





INSPECT IMMO.D.  
CABINET DE DIAGNOSTICS DE L'IMMOBILITE  
TEL. 03 80 31 01 81

STOP

# Rue des Partisans

- Situation actuelle :
  - Zone 30 ;
  - Largeur entre bordures : 3 – 4,5 m ;
  - Trafic journalier : 1742 véh./jour,  $v_{moy}=23$  km/h  
 $V85 = 36$  km/h (2012)
  - Actuellement en sens unique ;
- Particularités :
  - Pente (descente dans le sens de la circulation générale) ;
  - Passage potentiel d'un ligne de car (12 passages/jour) ;

\* Réaménagement sans modification du profil en 2017





→  
VILLE  
→  
→  
← D I E T T I N S



DACIA

DUSTER













STOP



DE 658 PX





AV-393-CT

CHARCUTER

CHARCUTER



Auto Moto  
ECOLE  
MARZIN

CHARCUTERIE TRAITEUR  
CHARCUTERIE TRAITEUR

SANT'  
SECUR'

30

RUE  
LAENNEC  
1781-1926

RUE  
du Partisan

POULLAN MER  
POULLANN

TRÉBOUL  
TREBOULL

Groupe Scolaire Lamennais  
Strollad Skolioù  
Centre infantile C.M.P.I.  
Kreizenn evit ar vugale K.B.E.B.

Bain



# Rue Victor Hugo

- Situation actuelle :
  - Zone 30 ;
  - Largeur entre bordures : 3 m ;
  - Trafic journalier : indisponible
  - Actuellement en sens unique ;
- Particularités :
  - Sens uniques en tête-bêche pour empêcher le transit ;
  - Visibilité aux carrefours ;

\* Réaménagement sans modification du profil en 2017











B1073  
90  
R

EN-751-GF





FP-137-HN





entreprise.fr  
0825 05 25 25



# Rue du Pont

- Situation actuelle :
  - Zone 30 ;
  - Largeur entre bordures : 3 – 5 m ;
  - Trafic journalier : 1500 véh/j
  - Actuellement en sens unique ;
  
- Particularités :
  - Pente (descente dans le sens de la circulation générale) ;



POULLAN'WER  
POULLANN  
TREBOU  
TREBOULL

Gouter  
Breizh

↑

⊘

40-34

É  
M





Au Gouter Bretons

RUE DE L'HOSPITAL

Ecole M. Curie

DL 953 JS





CÉDEZ LE PASSAGE

D 307

QUIMPER  
KEMPER

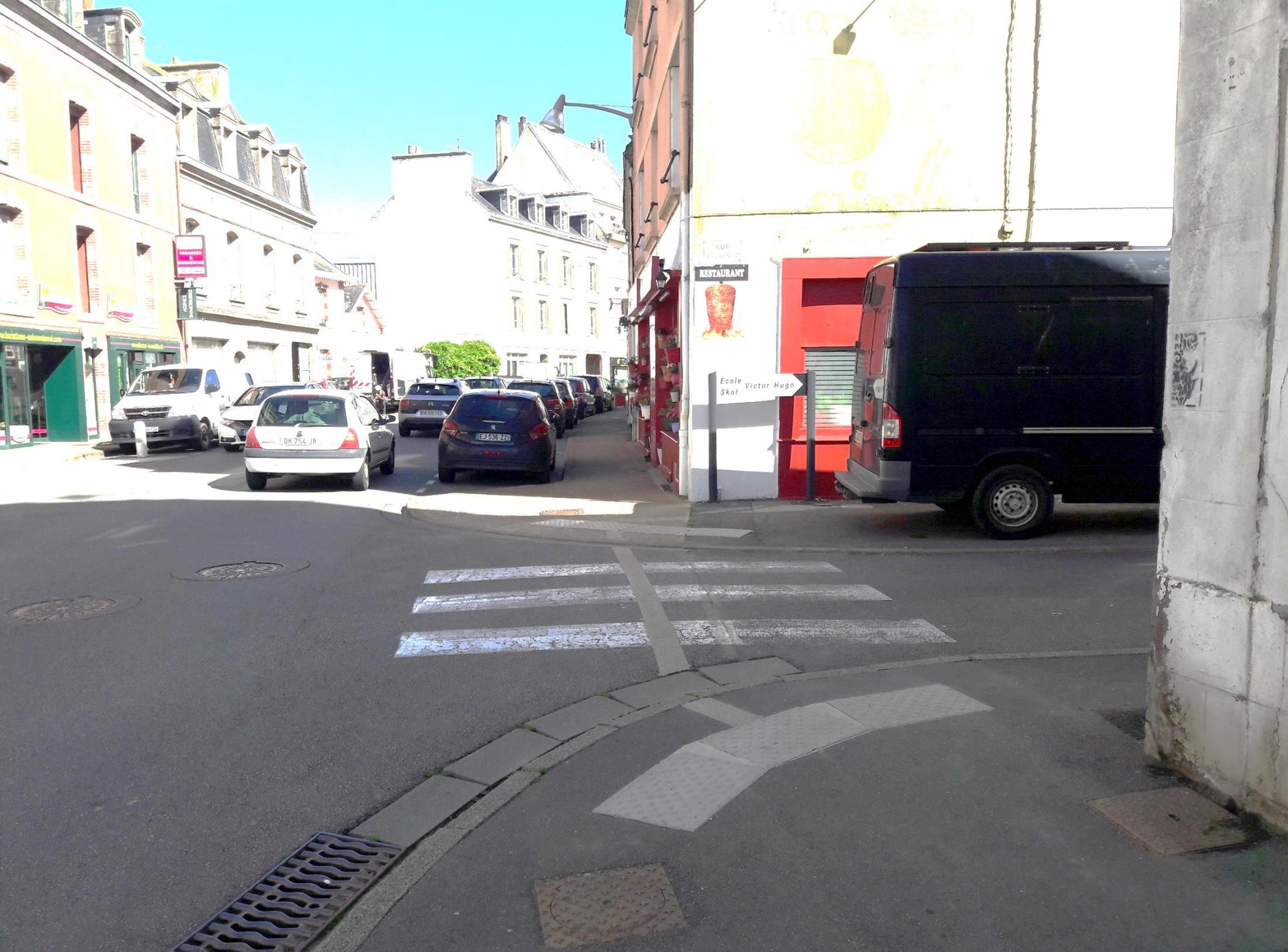
CENTRE HOSPITALIER  
PFAUCERTEL

HOTEL DE VILLE  
PFAUCERTEL



# Rue du Docteur Paugam

- Situation actuelle :
  - Zone 30 ;
  - Largeur entre bordures : 3,1 – 3,4 m;
  - Trafic journalier : inconnu
  - Actuellement en double sens cyclable ;
- Particularités :
  - Pente (descente dans le sens réservé aux cyclistes) ;



RESTAURANT



Ecole Skol Victor Hugo



Ecole  
Victor Hugo  
Scol





AN-589-KD

# Rue Duguay Trouin

- Situation actuelle :
  - Zone de rencontre ;
  - Largeur entre bordures : 3,4 m ;
  - Trafic journalier : indisponible
  - Actuellement en sens unique ;
  
- Particularités :
  - Rue commerçante ;



Port-musée  
Porzh-mirdi

Ports du Rosmeur  
Porzhioù ar Rosmeur

Moces

Office de Tourisme  
Ti an Douaristed

Boutique SNCF  
Stal K&NF

Hôtels-Restaurants  
Letaù-Praoù

TOUTES DIRECTIONS  
DA BEP LECH

ZONE  
30



DJ852 DA



Modest Yl

Port-musée  
Porzh-mirdi

Ports du Rosmeur  
Porzhiou ar Rosmeur

Office de Tourisme  
Ti an Douaristad

Boutique SNCF

Météo-Ressources  
L'été est prêt

Quativity  
solutions

LE CENTRE  
AUDIO  
à votre écoute !



CREDIT

PHOTO

daky

Le Ustens Her



PARTENAIRE CERTIFIÉ  
JANNEAU

Color de Thé

LCL

Chapelle

Chapelle

Chapelle

SMS

01 23 31 31

88 155 74

EX-26





JEAN JAURES

ATOL

LES OPTICIENS

MINI  
MINI EYE CARE

P Gen Krei

Port Porz

AUTRES DIRECTIONS  
DA LE



GLOAGUEN COUVERTURE

Centre 150m  
Kreiz-kä  
Parz-Usée  
Parzh-mird

MAÎNE MESURE

Bz immobilier  
TOUTES DA BEP

# Rue Berthelot

- Situation actuelle :
  - Zone 30 ;
  - Largeur entre bordures : 3,8 m (au n°10),  
rétrécissement à l'intersection avec la rue Duguay-Trouin;
  - Trafic journalier : indisponible ;
  - Actuellement en sens unique ;
  
- Particularités :
  - Ligne droite ;
  - Montée dans le sens de la circulation générale.



TENDANCE & SMOKE  
CIGARETTES  
ELECTRONIQUES  
FUMIGES  
ACCESSOIRES  
MODES

TENDANCE & SMOKE



RUE MATHIEU



l'enfa

Centre Tiro  
Bureau de jour gratuit  
Bureau de nuit gratuit



RUE  
BETHMELLOT



**TENDANCE  
& SMOKE**  
CIGARETTES  
ELECTRONIQUES  
E-LIQUIDES  
ACCESSOIRES  
MODES

BT 947 XD



Maison Charles Tillon  
Accueil de jour gériatrique  
Dagerer deiz geriatrek

RUE  
BERTHELOT

TE



ER-256-HL

EZ-072-0T



EE-570

13







P Stalingrad 90 pl

RUE  
BERTHELOT

Mairie  
Ti-klub  
La Poste  
Ti-post  
Cinéma Le Club  
Sinéma

BERG  
RUE



Mairie  
Ti-klub  
La Poste  
Ti-post  
Cinéma Le Club  
Sinéma

→ Les personnes âgées et les personnes handicapées peuvent bénéficier de places de stationnement réservées.  
→ Les personnes âgées et les personnes handicapées peuvent bénéficier de places de stationnement réservées.



GENDARMERIE

Stalingrad 90m

RUE WESTMILLIT

Mairie  
Le Prieur  
Le Grand  
L'Esplanade  
Le Clos

# Rue Ar Veret

- Situation actuelle :
  - Zone 30 ;
  - Largeur entre bordures : 2,6 m ;
  - Trafic journalier : 164 véh./jour
  - Actuellement en double sens cyclable ;
  
- Particularités :
  - Ligne droite ;
  - Glissière à droite dans le sens réservé aux cyclistes ;
  - Nombreuses sorties de garages avec des interruptions du stationnement qui facilitent le croisement.



SAUF









# Rue Jules Verne

- Situation actuelle :
  - Zone 30 ;
  - Largeur entre bordures (stationnement déduit): 4,5 à 6 m ;
  - Trafic journalier : indisponible ;
  - Actuellement en double sens cyclable ;
- Particularités :
  - Etablissement scolaire ;





# Quelle suite ?

- Identifier les rues à sens unique (Le gestionnaire de voirie)
- Identifier les obstacles à une mise en double sens cyclable (DSC)
- Chercher des solutions pour dépasser les obstacles ;
- Réaliser une mise en DSC volontariste d'un grand nombre de rues (éviter l'effet de surprise)
- Communication mutualisée ?